



Vérifier au prononcé

Déclaration de S. E. M. Léo Mèrorès, Président du Conseil économique et social, à la réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances (Union africaine) et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (Commission économique pour l'Afrique)

Addis-Abeba, le 2 avril 2008

Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous dans le cadre de cette réunion importante et je me félicite de pouvoir ainsi apporter ma contribution au débat. Mes observations porteront sur la manière dont l'Organisation des Nations Unies, et le Conseil économique et social en particulier, peut appuyer les efforts de développement de l'Afrique.

Avant cela, je voudrais rappeler le rôle joué au fil des ans par le Conseil à l'appui du développement de l'Afrique. Qu'il s'agisse du suivi et du contrôle du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui constituait un cadre d'appui des Nations Unies au développement de l'Afrique, ou de la création du Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit et des groupes consultatifs spéciaux pour la Guinée-Bissau et le Burundi que dirige avec compétence l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil participe activement depuis longtemps à l'action menée par votre région.

Excellences,

Le temps ne joue pas en notre faveur pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à l'horizon convenu de 2015, surtout dans l'Afrique subsaharienne. Conscient de la nécessité d'agir vite, le Secrétaire général a pris la direction du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique afin de mobiliser une volonté politique et des ressources en vue d'intensifier les efforts de mise en œuvre.

Le Conseil économique et social a pour sa part mis en place deux nouveaux mécanismes conformément aux prescriptions du Document final du Sommet mondial de 2005. L'un d'eux est l'Examen ministériel annuel, qui a pour objet de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres buts et objectifs convenus lors des conférences et sommets principaux tenus ces 15 dernières années et dont le thème cette année est la « mise en œuvre des objectifs et engagements adoptés au niveau international en matière de développement durable ». L'Examen constitue la réunion mondiale de haut niveau la plus universelle, bénéficiant d'une large participation, et offre une occasion d'échanger des enseignements et de recenser les pratiques et les démarches fructueuses qui méritent d'être appliquées à une plus grande échelle.

En associant à un bilan général des débats thématiques et des exposés nationaux présentés à titre facultatif, l'Examen ministériel annuel permet d'aborder les aspects à la fois pratiques et normatifs du développement. À ce titre, les pays prennent l'initiative de présenter des exposés sur les progrès qu'ils ont accomplis dans la mise en œuvre du programme de l'ONU en matière de développement, conformément à la stratégie de développement que chacun d'eux a adoptée.

Les exposés présentés par le Cap-Vert, l'Éthiopie et le Ghana ont montré que l'écart entre les objectifs convenus et les progrès réalisés jusqu'à présent en Afrique n'était pas imputable à un manque de volonté ou de réussite. Ils ont en effet mis en relief certaines initiatives fructueuses qui mériteraient d'être transposées à une plus grande échelle ou pourraient être reproduites dans d'autres pays, dans d'autres régions et partout dans le monde. Cette année, la Tanzanie a décidé de faire un exposé, le Mali et le Soudan ayant quant à eux déjà pris la même décision pour 2009, lorsque l'Examen aura pour thème « la santé publique mondiale ». Ces pays rejoindront le groupe des « anciens », formé par les pays d'autres régions ayant déjà fait un exposé, et apporteront leur contribution à un processus permanent et non exclusif d'échange d'expériences. J'encourage tous les pays qui n'ont pas encore présenté d'exposé à le faire dans les années à venir et à tirer ainsi parti des avantages qui en résultent.

Les avantages de ces exposés facultatifs pour les pays qui en prennent l'initiative sont notamment les suivants :

- Le renforcement des capacités d'analyse et d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement;
- La diffusion des pratiques de référence et la promotion de la tenue des engagements, dans le contexte des préparatifs de l'exposé et de la suite qui y est donnée;
- L'accès à une communauté d'experts pour aider les gouvernements à évaluer la mise en œuvre de leurs stratégies;
- La possibilité pour les parties concernées par le développement de mieux comprendre les choix et la situation d'un pays;
- L'incitation à la coopération entre donateurs, pays en développement et partenaires liés à d'autres groupes de parties prenantes.

Ni l'Examen ministériel annuel ni, à plus forte raison, les exposés nationaux facultatifs ne sont censés rester des événements ponctuels. L'idée est au contraire d'en faire le premier pas d'une démarche visant à promouvoir la responsabilisation eu égard aux engagements et à accélérer la mise en œuvre des objectifs nationaux. Il importe de veiller à ce que des mécanismes de suivi adéquats prennent le relais, notamment des moyens de surveillance et d'évaluation efficaces, sans quoi nous disposerions, certes, de beaucoup d'informations mais le Conseil serait moins sûr de l'utilité réelle au niveau national. En étudiant la manière d'accroître l'utilité de cette action, le Conseil pourra aussi tirer des enseignements d'autres examens menés dans des instances telles que l'Union africaine et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Outre les niveaux mondial et national, l'Examen ministériel annuel a une dimension régionale. Quels moyens chaque région met-elle en œuvre pour réaliser ces objectifs? L'Examen est là une chance pour les pays d'une même région d'étudier la manière dont ils peuvent tenir leurs engagements. Une réunion en ce sens a eu lieu à Brasilia l'année dernière, mais de telles consultations régionales n'ont guère été la norme. J'aimerais proposer que l'Afrique envisage de tenir des consultations l'année prochaine afin d'enrichir l'Examen ministériel annuel mondial en y ajoutant une perspective régionale globale.

La deuxième nouvelle fonction majeure du Conseil économique et social est assurée par le Forum de haut niveau pour la coopération en matière de développement. Le Forum examine les tendances de la coopération internationale au service du développement, notamment en ce qui concerne les stratégies, les politiques et les moyens de financement, favorise une meilleure cohérence des activités de développement des différents partenaires et renforce les liens entre les activités normatives et opérationnelles de l'ONU. Il a aussi pour mandat de fournir des orientations et options de politique générale, ainsi que des

recommandations concernant des mesures pratiques à prendre en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité de la coopération internationale en matière de développement.

Le lancement officiel du Forum l'année dernière, au cours du débat de haut niveau du Conseil économique et social, a été l'occasion de réaffirmer l'appui qu'il mérite en tant que principal mécanisme de dialogue mondial ouvert à tous et d'examen des politiques relatives aux questions clefs de la coopération pour le développement. Parce qu'il favorise la mise en place d'un système efficace dans lequel les partenaires se rendent mutuellement des comptes, reposant sur des analyses factuelles et une large participation des parties concernées, le Forum doit permettre au Conseil d'étayer le suivi politique des prises d'engagements relatifs aux ressources et d'accroître la qualité de la coopération pour le développement. En 2008, les débats au sein du Forum devraient aussi apporter une contribution stratégique, notamment dans le domaine de la coopération financière et technique internationale, à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui aura lieu à Doha vers la fin de l'année.

Pour préparer la tenue du Forum, un colloque de haut niveau s'est tenu au Caire en janvier dernier. Je tiens à remercier le Gouvernement égyptien d'avoir organisé cet événement, que les participants ont jugé très fructueux. En s'appuyant sur des exemples récents de partenariats noués entre pays désireux d'assurer une coopération efficace aux fins d'un développement fondé sur les priorités nationales, les participants au Colloque ont examiné, dans des études de cas nationales, des tables rondes et des dialogues interactifs, des questions telles que l'avenir de la coopération subordonnée à des conditions, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et la possibilité de repenser le cadre actuel d'évaluation de la qualité de l'aide, s'agissant notamment de l'efficacité de cette aide.

Mesdames et Messieurs les représentants,

Le Conseil économique et social joue un rôle central dans les efforts collectifs déployés dans le cadre de l'ONU en vue d'aider les pays à consolider leurs acquis et accélérer leurs progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de leur programme de développement. Je peux aussi vous assurer que le Conseil restera un partenaire actif aux côtés de l'Afrique. Je vous invite à tirer le meilleur parti des ressources offertes par le Conseil, et j'attends avec intérêt de recueillir vos avis, afin que nous puissions œuvrer ensemble pour relever les défis que l'Afrique rencontre en matière de développement.

Je vous remercie.